

Suite à notre lettre ouverte au Direccte sur le projet immobilier UT34-UC, le SNUTEFE FSU a été reçu le mercredi 9 mars 2011, par Anne-Marie Sabatier, Albert Ha Quang Trong et Alain Perez.

(Monsieur Salessy n'a pas jugé utile d'être présent)

On peut dire qu'on avance lentement ...

Qu'on en juge :

- évidemment le premier point abordé a été celui de l'absence de transmission des pré projets d'implantation des services de l'UC.
(S'agirait-il de bagarres entre chefs ?)
Il y a pourtant urgence :
 - il faut passer les marchés avec les entreprises intervenantes maintenant très rapidement
 - et sans ces projets de l'UC, nous sommes dans l'incapacité d'avoir une réflexion globale sur la répartition des services communs et des espaces
- à cette date, nous n'avons aucune certitude que nos propositions soient retenues, d'autant que le vrai décideur est le Direccte.
- On n'a toujours pas de bureau témoin, comme cela nous avait été vendu par le programmiste, dont la mission s'est terminée sans engagement écrit.
(On peut se demander à quoi son travail a servi, à part nous faire avaler les pilules amères des cellules monacales)
- Personne n'a pu nous dire *(et personne n'a l'air de savoir vraiment)* sur quel budget sera imputé l'achat du mobilier, si toutefois ce budget existe.
(Rappel : l'exigüité de nos futures cellules ne permet pas de réutiliser le mobilier actuel)
- toujours pas de démonstration concrète sur la façon dont les dossiers tiendront dans les locaux appelés « archives » dont certains contiendront également un photocopieur
(Faudra prendre son ticket pour entrer dans ce local et surtout avoir une taille mannequin ...)
- aucune réponse sur l'aménagement des bureaux collectifs
(France Domaine, elle, préconise 80 % de bureaux collectifs et 20 % de bureaux individuels ...)

Nous avons rappelé nos demandes :

- MGAS : le bureau est situé sur le pré-projet version V2, au rez-de-chaussée
- local infirmerie bien identifié
- un service documentation dédié aux renseignements et un autre dédié aux sections d'inspection du travail
- un espace attente du public à l'étage des sections
- deux toilettes femmes au 1^{er} étage
- intervention d'un ergonome de l'Ametra
- des plans 3D des différents types de bureaux et archives
- création d'une commission sur la question des parkings
(88 places et 25 voitures de service et 219 agents à ce jour : faites les comptes ...)

Il avait été envisagé une réunion commune des CHS locaux UC-UT, vendredi 11 mars après midi, mais devant l'inertie du Direccte pour fournir des documents de travail, cette réunion ne se tiendra peut être pas.

On ne peut pas se contenter de ces réponses évasives !

N'oublions pas qu'une fois les entreprises désignées et les marchés signés, plus aucun changement ne pourra intervenir et nous aurons alors des locaux inadaptés.

Et n'oublions pas que le décideur d'aujourd'hui sera demain en retraite et que, comme on l'a déjà entendu, le successeur nous dira : « je n'y peux plus rien, je n'étais pas là, je ne fais que reprendre le dossier, il faut faire avec ».